

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours**

NOR : ESRH2407605A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 22 mars 2024, est autorisée, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les branches d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), B (sciences chimiques et sciences des matériaux), C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), E (informatique, statistiques et calcul scientifique), F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention) et J (gestion et pilotage).

Le nombre de postes offerts à ces concours est fixé à 882.

Ces postes sont répartis de la façon suivante :

- concours externes : 494 ;
- concours internes : 388.

Les informations relatives aux postes offerts sont consultables sur le site dédié aux inscriptions pour le recrutement des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation à l'adresse suivante : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itr/f/categorie-B>.

En outre, 70 postes seront offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 351-1 du code général de la fonction publique. Les informations qui s'y rapportent sont consultables sur le même site à l'adresse suivante : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itr/f/boe>.

Les tableaux ci-dessous précisent pour chaque académie la branche d'activité professionnelle et l'emploi type dans lesquels chaque concours est ouvert, ainsi que sa nature et le nombre d'emplois correspondant.

#### Académie d'Aix-Marseille

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre	1	1
B	Technicien en chimie et sciences physiques	2	3
C	Technicien en réalisation mécanique	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	2	1
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales		1
G	Technicien logistique	1	1
J	Technicien en gestion administrative	6	10
J	Gestionnaire des ressources humaines	2	
J	Gestionnaire financier et comptable	1	

*Académie d'Amiens*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
B	Technicien en chimie et sciences physiques	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	1	
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales		1
F	Technicien de fabrication, d'édition et de graphisme		1
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti	1	
J	Technicien en gestion administrative		3
J	Gestionnaire des ressources humaines	1	
J	Gestionnaire financier et comptable	1	

*Académie de Besançon*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien en environnements géo-naturels et anthropisés		1
F	Technicien des métiers de l'image et du son	1	
G	Technicien électricité courants fort ou faible	1	
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti		1
G	Technicien logistique		1
G	Chef de cuisine / cuisinier		2
J	Technicien en gestion administrative	1	
J	Gestionnaire des ressources humaines	1	1
J	Gestionnaire financier et comptable	2	2

*Académie de Bordeaux*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien biologiste	2	
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre		1
B	Technicien en élaboration des matériaux		1
B	Technicien en chimie et sciences physiques	3	1
C	Technicien en instrumentation, expérimentation et mesure	1	
C	Technicien d'exploitation d'instrument	1	
C	Technicien électronicien	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	4	
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti	1	
G	Technicien sécurité incendie		1
J	Technicien en gestion administrative	7	11
J	Gestionnaire des ressources humaines	1	1
J	Gestionnaire financier et comptable	2	1

*Académie de Clermont-Ferrand*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien biologiste	3	
A	Technicien en expérimentation animale	1	
C	Technicien en réalisation mécanique	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	1	
J	Technicien en gestion administrative	2	2
J	Gestionnaire des ressources humaines		1
J	Gestionnaire financier et comptable		1

*Académie de Corse*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
G	Technicien Chauffage Ventilation Climatisation		1
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti		1
G	Technicien logistique	1	
J	Technicien en gestion administrative	1	1
J	Gestionnaire financier et comptable		1

*Académie de Créteil*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien en expérimentation animale		1
B	Technicien en chimie et sciences physiques	2	1
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	1	1
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales		1
G	Technicien en travaux immobiliers	1	
G	Technicien sécurité incendie		1
G	Technicien logistique		2
J	Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle	1	
J	Technicien en gestion administrative	8	13
J	Gestionnaire des ressources humaines	4	2
J	Gestionnaire financier et comptable	2	1

*Académie de Dijon*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre	1	
B	Technicien en chimie et sciences physiques	3	
C	Technicien en réalisation mécanique	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	2	
F	Technicien des métiers de l'image et du son	1	
G	Technicien électricité courants fort ou faible	2	

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
G	Technicien logistique		1
J	Gestionnaire des ressources humaines		1
J	Gestionnaire financier et comptable	1	1

*Académie de Grenoble*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
B	Technicien en chimie et sciences physiques	2	
C	Technicien en instrumentation, expérimentation et mesure	1	
C	Technicien en réalisation mécanique	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	2	1
F	Technicien de fabrication, d'édition et de graphisme		1
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti		4
G	Technicien logistique	1	
G	Chef de cuisine / cuisinier	1	2
J	Technicien en gestion administrative	4	3
J	Gestionnaire des ressources humaines	1	2
J	Gestionnaire financier et comptable	4	2

*Académie de Guadeloupe*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien en expérimentation animale	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information		2
F	Technicien des métiers de l'image et du son	1	
J	Technicien en gestion administrative	4	2
J	Gestionnaire des ressources humaines	1	1

*Académie de Guyane*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
J	Technicien en gestion administrative		1

*Académie de Lille*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien biologiste	1	1
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre		1
B	Technicien en chimie et sciences physiques	1	
C	Technicien souffleur de verre		1
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	3	2
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales	2	
F	Technicien en médiation scientifique, culturelle et communication	1	

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
G	Technicien électricité courants fort ou faible		1
G	Technicien sécurité incendie		1
G	Technicien logistique		2
G	Chef de cuisine / cuisinier	1	
G	Technicien de prévention des risques	1	
J	Technicien en gestion administrative	9	12
J	Gestionnaire des ressources humaines	1	
J	Gestionnaire financier et comptable	2	4

*Académie de Limoges*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien biologiste	1	
B	Technicien en chimie et sciences physiques	1	
C	Technicien en instrumentation, expérimentation et mesure	2	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	1	
F	Technicien des métiers de l'image et du son	1	
J	Technicien en gestion administrative		1

*Académie de Lyon*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien biologiste	3	
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre	2	1
A	Technicien en expérimentation animale	1	
A	Technicien en expérimentation et production végétales	2	
A	Technicien en environnements géo-naturels et anthropisés	1	
B	Technicien en chimie et sciences physiques	3	
C	Technicien en instrumentation, expérimentation et mesure	2	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	12	2
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales		1
F	Technicien en médiation scientifique, culturelle et communication	3	
F	Technicien de fabrication, d'édition et de graphisme		1
F	Technicien des métiers de l'image et du son	2	
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti		1
G	Technicien sécurité incendie	1	
G	Technicien logistique		3
G	Chef de cuisine / cuisinier	1	
G	Technicien de prévention des risques	3	
J	Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle	1	

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
J	Technicien en gestion administrative	13	11
J	Gestionnaire des ressources humaines	4	1
J	Gestionnaire financier et comptable	6	2

*Académie de Mayotte*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	3	
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales		1
J	Gestionnaire financier et comptable	2	

*Académie de Montpellier*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien biologiste	1	
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre	1	
A	Technicien en expérimentation animale		1
B	Technicien en chimie et sciences physiques	2	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	1	
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales		1
F	Technicien en médiation scientifique, culturelle et communication		1
G	Technicien électricité courants fort ou faible	1	
G	Technicien logistique		1
G	Chef de cuisine / cuisinier	2	
J	Technicien en gestion administrative		3
J	Gestionnaire des ressources humaines		2
J	Gestionnaire financier et comptable	1	1

*Académie de Nancy-Metz*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
C	Technicien électronicien	1	
C	Technicien en réalisation mécanique	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	1	1
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales	1	1
F	Technicien des métiers de l'image et du son		1
G	Technicien en travaux immobiliers		1
G	Technicien électricité courants fort ou faible	3	
G	Technicien logistique		1
G	Éducateur sportif en natation ou équitation		1
J	Technicien en gestion administrative	7	2
J	Gestionnaire des ressources humaines	1	1

*Académie de Nantes*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien en expérimentation et production végétales	1	
B	Technicien en chimie et sciences physiques	3	1
C	Technicien en réalisation mécanique	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	2	
F	Technicien des métiers de l'image et du son		1
J	Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle	1	1
J	Technicien en gestion administrative	2	5
J	Gestionnaire financier et comptable	1	

*Académie de Nice*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre		1
B	Technicien en chimie et sciences physiques	3	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	3	
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti		1
G	Technicien sécurité incendie		1
G	Technicien logistique	1	
G	Chef de cuisine / cuisinier	1	
J	Technicien en gestion administrative	1	2
J	Gestionnaire des ressources humaines	1	1
J	Gestionnaire financier et comptable	1	2

*Académie de Normandie*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien biologiste	1	
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre	1	
A	Zootechnicien	1	
A	Technicien en environnements géo-naturels et anthropisés	1	
A	Technicien en prothèse dentaire	1	
B	Technicien en élaboration des matériaux		1
B	Technicien en chimie et sciences physiques	1	3
C	Technicien d'exploitation d'instrument		1
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	4	1
G	Technicien Chauffage Ventilation Climatisation	1	
G	Technicien logistique		1
J	Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle	2	
J	Technicien en gestion administrative	5	4

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
J	Gestionnaire des ressources humaines	1	
J	Gestionnaire financier et comptable	2	2

*Académie d'Orléans-Tours*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	5	2
G	Technicien en travaux immobiliers		1
J	Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle		1
J	Technicien en gestion administrative	1	2
J	Gestionnaire financier et comptable		1

*Académie de Paris*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien biologiste	2	
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre	1	
A	Zootechnicien	3	1
A	Technicien en prothèse dentaire		2
B	Technicien en chimie et sciences physiques	2	1
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	2	2
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales	5	2
F	Technicien de fabrication, d'édition et de graphisme		2
F	Technicien des métiers de l'image et du son	1	
G	Dessinateur gestionnaire et indicateurs patrimoniaux	1	
G	Technicien en aménagement paysager		1
G	Technicien électricité courants fort ou faible	1	1
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti	3	3
G	Technicien sécurité incendie		2
G	Technicien logistique	2	7
G	Chef de cuisine / cuisinier	1	1
J	Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle	1	1
J	Technicien en gestion administrative	50	40
J	Gestionnaire des ressources humaines	10	8
J	Gestionnaire financier et comptable	28	11

*Académie de Poitiers*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
C	Technicien en instrumentation, expérimentation et mesure	1	
C	Technicien en chaudronnerie et soudage		1
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	3	1



BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
G	Chef de cuisine / cuisinier	1	
J	Technicien en gestion administrative	2	3

*Académie de Reims*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	1	
G	Chef de cuisine / cuisinier	1	
J	Technicien en gestion administrative	1	1

*Académie de Rennes*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien en environnements géo-naturels et anthropisés	1	
B	Technicien en chimie et sciences physiques	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	1	
F	Technicien des métiers de l'image et du son	1	
G	Technicien Chauffage Ventilation Climatisation	1	
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti	1	1
J	Technicien en gestion administrative	4	9
J	Gestionnaire des ressources humaines	1	3
J	Gestionnaire financier et comptable		4

*Académie de La Réunion*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
F	Technicien en médiation scientifique, culturelle et communication		1

*Académie de Strasbourg*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien biologiste	1	
B	Technicien en chimie et sciences physiques	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	3	1
F	Technicien en médiation scientifique, culturelle et communication		1
F	Technicien des métiers de l'image et du son	1	
G	Technicien en aménagement paysager		1
G	Technicien Chauffage Ventilation Climatisation		2
G	Technicien électricité courants fort ou faible	1	
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti		1
G	Technicien sécurité incendie	1	
G	Technicien logistique	1	
G	Chef de cuisine / cuisinier		1

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
J	Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle		6
J	Technicien en gestion administrative	4	5
J	Gestionnaire des ressources humaines	3	1
J	Gestionnaire financier et comptable	3	4

*Académie de Toulouse*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien biologiste	3	
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre	2	
A	Zootechnicien		1
C	Technicien électrotechnicien	1	1
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	2	
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales	1	
F	Technicien de fabrication, d'édition et de graphisme		1
G	Technicien en aménagement, maintenance et exploitation du bâti	1	
G	Chef de cuisine / cuisinier	1	2
G	Technicien de prévention des risques	1	
J	Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle	1	
J	Technicien en gestion administrative	2	5
J	Gestionnaire des ressources humaines	2	2
J	Gestionnaire financier et comptable	1	3

*Académie de Versailles*

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
A	Technicien en sciences de la vie et de la terre	1	
A	Technicien en environnements géo-naturels et anthropisés	1	
B	Technicien en chimie et sciences physiques	1	2
C	Technicien en instrumentation, expérimentation et mesure	1	
C	Technicien en réalisation mécanique	1	
E	Technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	5	2
F	Technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales	1	
F	Technicien des métiers de l'image et du son	1	
G	Technicien en travaux immobiliers	1	
G	Technicien en aménagement paysager	1	1
G	Technicien électricité courants fort ou faible	1	
G	Technicien sécurité incendie		1
G	Technicien logistique		1
G	Éducateur sportif en natation ou équitation	1	

BAP	EMPLOI TYPE	EXTERNE	INTERNE
G	Technicien de prévention des risques	1	2
J	Technicien en formation et en orientation-insertion professionnelle	1	
J	Technicien en gestion administrative	14	15
J	Gestionnaire des ressources humaines	5	6
J	Gestionnaire financier et comptable	6	4

Pour chaque concours, les dates d'ouverture et de clôture des registres des inscriptions ainsi que la désignation de l'établissement ou service chargé de son organisation, dénommé « centre organisateur », font l'objet d'un arrêté du recteur de l'académie dans laquelle le concours est ouvert ou d'un arrêté conjoint des recteurs d'académie concernés lorsque le concours est organisé en commun.

Les candidats s'inscrivent auprès du centre organisateur correspondant au concours choisi et constituent à cet effet un dossier de candidature qui comprend, le cas échéant, une demande d'équivalence de diplôme.

Le téléchargement de ces dossiers s'effectue par internet à l'adresse suivante : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf>.

En cas d'impossibilité de se connecter pour télécharger leur dossier, les candidats pourront, sur demande écrite, obtenir un dossier imprimé. Ce courrier doit être accompagné d'une enveloppe au format C4 (22,9 × 32,4 cm) affranchie au tarif en vigueur correspondant à un poids allant jusqu'à 100 grammes et libellée au nom et à l'adresse du candidat. Il devra être adressé par voie postale et en recommandé simple au centre organisateur du concours. Les candidats devront veiller à demander leur dossier suffisamment tôt pour tenir compte des délais d'acheminement du courrier.

Le dossier de candidature, dûment complété, devra être renvoyé par voie postale en recommandé simple au centre organisateur du concours, au plus tard à la date limite fixée par l'arrêté mentionné ci-dessus.

Aucun dossier posté hors délai (le cachet de la poste faisant foi) ne sera pris en compte.

Toute candidature doit être établie sur le format du dossier de la session 2024. A défaut, elle ne sera pas examinée.

Les candidats admissibles complètent le formulaire « *curriculum vitae* et lettre de motivation » conformément au modèle accessible sur le site internet dédié aux inscriptions au plus tard à la date fixée par le centre organisateur du concours. Ils prennent connaissance de cette date en consultant sur le même site le suivi de leur candidature. Le non-respect du délai précité ou le défaut de formulaire dûment complété entraîne l'élimination du candidat.

Les candidats en situation de handicap qui sollicitent un aménagement d'épreuves transmettent au centre organisateur du concours le certificat médical mentionné à l'article 2 du décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap. Ce certificat, établi par un médecin agréé, devra obligatoirement être joint au dossier de candidature.

Le certificat médical doit avoir été établi moins de six mois avant le déroulement des épreuves. Il précise les aides humaines et techniques ainsi que les aménagements de nature à permettre aux candidats, compte tenu de la forme et de la durée des épreuves, de composer dans des conditions compatibles avec leur situation.

Les aides et aménagements sollicités sont mis en œuvre par l'autorité organisatrice du concours sous réserve que les charges afférentes ne soient pas disproportionnées au regard des moyens matériels et humains dont elle dispose.

Le dossier d'inscription téléchargé par les candidats comporte le modèle de certificat médical à fournir.

La liste des médecins agréés est disponible auprès de la préfecture. Cette liste peut également être consultée sur le site internet de chaque agence régionale de santé à partir du portail des agences régionales de santé à la rubrique « Votre agence régionale de santé » : <https://www.ars.sante.fr>.

I. – La nature de l'épreuve orale d'admission est compatible avec le recours à la visioconférence dans les conditions fixées par l'arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat. Cette modalité pourra être proposée aux candidats par l'établissement ou service chargé de la phase d'admission du concours considéré sous réserve qu'il dispose de moyens humains et techniques suffisants.

II. – Les candidats résidant dans l'une des collectivités mentionnées à l'article 72-3 de la Constitution ou à l'étranger qui souhaitent bénéficier de la visioconférence en expriment la demande auprès de l'établissement ou service chargé de la phase d'admission du concours considéré, au plus tard dans le délai de dix jours ouvrables suivant la clôture des inscriptions.

La même procédure et le même délai doivent être respectés par les candidats résidant en métropole qui se présentent à un concours sur un emploi à pourvoir dans un établissement ou service implanté dans l'une des collectivités précitées ou à l'étranger.

III. – Les candidats dont la situation de handicap, l'état de grossesse ou l'état de santé nécessite le recours à la visioconférence en expriment la demande selon la même procédure et dans le même délai. Ils joignent à leur demande un certificat délivré par l'un des médecins mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> ou à l'article 3 du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des

commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires comportant la mention de l'aménagement souhaité. L'absence de transmission du certificat médical ou sa transmission hors délai rend la demande irrecevable.

IV. – Les candidats résidant sur le territoire national qui bénéficient du recours à la visioconférence passent l'épreuve orale dans un service ou établissement situé dans le ressort géographique de l'académie ou du vice-rectorat de leur résidence administrative.

Les candidats résidant à l'étranger qui bénéficient du recours à la visioconférence passent l'épreuve dans un établissement public placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur ou dans un établissement scolaire de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).